

PÉTITION

PAS D'ÉOLIENNES EN FORÊT CLASSÉE NATURA 2000

Auteur(s) : **Collectif pour la préservation des forêts Natura 2000 de la vallée de l'Ouche et de l'arrière-côte de Beaune**

Destinataire(s) : **Monsieur Franck Robine, Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté**

La pétition

Non au projet des Grands Communaux prévu sur St-Jean-de-Bœuf et Antheuil !

Non à une implantation en forêt, en surplomb de la vallée de l'Ouche, et au voisinage de l'arrière-côte du vignoble bourguignon.

Non à une amputation d'une zone Natura 2000 et aux impacts irréversibles sur des espèces menacées d'extinction !

Préservons la biodiversité locale et régionale, préservons les paysages autour de Châteauneuf, du canal de Bourgogne, et de la Vallée de l'Ouche.

Contexte:

Les **13 éoliennes** de 180 m de haut prévues par RES/Q Energy **seront situées en forêt, au sein d'un espace naturel protégé Natura 2000**, dans l'arrière-côte de Dijon et de Beaune.

Les sites naturels NATURA 2000 visent la survie à long terme des espèces menacées et de leurs habitats. Ils ont été créés en application d'une directive européenne prioritaire « habitats et oiseaux » dite d'intérêt communautaire.

En Bourgogne-Franche-Comté, les sites représentent seulement 14% du territoire régional et ne sont pas remplaçables puisque choisis pour leurs particularités.

Ce projet éolien serait développé au centre d'un espace naturel identifié comme « corridor écologique ». Outre cette rupture de corridor écologique, il y aurait aussi **12 hectares de forêt sacrifiés** (défrichage).

Nulle surprise donc, à [l'avis technique des Services Milieux Naturels](#), CABCS (Natura 2000), estimant le projet « **totaleme**nt incompatible avec la préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 ».

Pour la première fois de son histoire, les Amis de la Terre Côte d'Or ont donné un avis sur un projet de parc éolien en France. **Un avis défavorable.**

Arrêtons ce projet maintenant ! Avant de signer la pétition, nous vous invitons à lire notre lettre ouverte à Monsieur Franck Robine, Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comte.

Voici notre lettre ouverte :

Monsieur le Préfet,

Voici les principales raisons qui nous conduisent à solliciter le refus du projet éolien des Grands Communaux.

Introduction - le rôle de Natura 2000 dans la préservation de la biodiversité

Le réseau Natura 2000 est plus important que jamais. Ces zones protégées garantissent la survie à long terme des espèces et des habitats les plus précieux et les plus menacés d'Europe, préservant ainsi la biodiversité et contribuant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.

Selon l'avis technique du Service Milieux Naturels, CABS (Natura 2000), le projet de Q Energy « dans son ensemble est incompatible avec le maintien de l'état de conservation des espèces et habitats ayant justifié la désignation de ces périmètres ».

Dans la Stratégie nationale biodiversité 2030, il est à noter que l'artificialisation des terres réduit la capacité de résilience de nos territoires face aux événements climatiques extrêmes.

Le déploiement de l'énergie éolienne est un des moyens-clé utilisés dans la lutte contre le changement climatique, mais il demande de plus en plus de compromis avec la protection de la biodiversité. Nous sommes donc confrontés à ce paradoxe d'avoir un impact négatif sur la biodiversité au nom de la lutte contre le changement climatique.

Des risques sous-estimés pour l'avifaune et les chiroptères

Selon les experts indépendants, l'étude d'impact sous-évalue très fortement l'impact de ce projet en matière de biodiversité. Une divergence d'opinion sur les données de base est apparue au cours de l'enquête publique. Celle-ci est soulignée dans la lettre que la LPO vous a fait parvenir. Sont également à relever des omissions de données importantes et de recherches particulièrement pertinentes.

De plus, comment ne pas s'étonner de l'exclusion, au sein de la demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'individus ou d'habitat d'espèces protégées, de certaines espèces d'oiseaux, répondant pourtant aux conditions fixées par le Conseil d'Etat ?

Comme le dit très diplomatiquement la LPO dans la lettre qui vous était adressée : « Assez curieusement, il s'agit d'espèces pour lesquelles la dérogation nuirait clairement au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle et donc pour lesquelles une dérogation ne pourrait être accordée ».

Un impact visuel sous-estimé

C'est l'étude d'impact visuel commandée indépendamment [par Les Climats du vignoble de Bourgogne](#) qui a mis en évidence « des atteintes significatives à la zone tampon (dite écriin) pour laquelle l'Etat doit veiller à une protection au titre de la Valeur Universelle Exceptionnelle du site inscrit au Patrimoine mondial ».

Les résultats préliminaires d'une nouvelle étude indépendante commandée par les propriétaires de l'Abbaye de la Bussière, viendront valider leur inquiétude, pour ce lieu historique remarquable d'un impact bien plus important que celui initialement estimé par le promoteur.

Il a également fallu [une étude d'impact visuel indépendante](#), pour remettre en question l'affirmation dominante selon laquelle les éoliennes ne seraient que « peu voire, pas visibles » depuis les villages environnants ; et ainsi démontrer un impact visuel bien réel sur le village de Veuvey-sur-Ouche et non pas un impact visuel « nul », factuellement erroné.

Un impact ignoré sur le tourisme local et régional

Les maires de La Bussière-sur-Ouche, Veuvey-sur-Ouche et Colombier sont également préoccupés par l'effet négatif sur le tourisme. Le principal corridor reliant les Côtes de Nuits et de Beaune à la vallée passe par les communes de Saint-Jean-de-Bœuf et Antheuil, là où les éoliennes seraient implantées. Ceci avec un impact visuel direct sur le tourisme en provenance de Beaune et des villages viticoles, Nuits-Saint-Georges, Gevrey Chambertin, etc. ainsi que sur les visiteurs de la vallée de l'Ouche, qui empruntent cette route pittoresque pour visiter la côte viticole.

Autres points clés concernant le tourisme :

Le label Unesco de la Côte viticole a stimulé les investissements dans la région (y compris la nouvelle cité du vin), avec un effet d'entraînement positif sur l'économie. Il ne faudrait pas non plus oublier le secteur du tourisme de luxe dans la vallée de l'Ouche, et les péniches très réputées du canal de Bourgogne. Ce secteur constitue une source de revenus bien appréciable pour la région.

La vallée de l'Ouche représente la plus belle partie du canal de Bourgogne en matière de paysages naturels. Les photos du canal et de la campagne environnante servent également pour la promotion de la région en tant que destination touristique « unique », tant en France qu'à

l'étranger. L'impact visuel est donc très important et indissociable de l'expérience touristique vécue, et de la marque « Bourgogne ».

Alors que les éoliennes seront visibles sur plus d'un kilomètre du canal, l'étude d'impact en fait peu de cas.

L'héritage patrimonial d'Henri Vincenot

La fille d'Henri Vincenot, Claudine, défend l'importance de [la préservation de l'héritage de son père](#) - sans doute la plus grande contribution de la Bourgogne au patrimoine littéraire de la France. Sa maison devrait être prochainement classée parmi les « maisons d'écrivains » en France. Pourtant, les éoliennes seront visibles depuis de nombreux points du terrain qui l'entoure.

Risques de feux de forêt

Par ailleurs, la MRAe a invité le développeur à explorer plus avant le potentiel d'augmentation des risques d'incendie de forêt liés au changement climatique et aux étés de plus en plus chauds et secs que connaît la région. Cela mérite d'être relevé et instruit, car ce questionnement n'a pas trouvé écho chez Q Energy.

Conclusion :

En conséquence, nous espérons, Monsieur le Préfet, une décision tenant compte des réserves exprimées par la MRAe, mais aussi des avis d'experts en biodiversité et associations de protection de l'environnement qui se sont exprimées. Nous espérons aussi un cadrage, de la part des services DDT et DREAL, excluant tout projet éolien dans les forêts dominant la vallée de l'Ouche, et en arrière-côte des Climats de Bourgogne. Dans le cadre de la transition énergétique, nous souhaitons aussi des projets concertés, adaptés au territoire, respectueux des espaces naturels ainsi que de la sécurité des habitants.

Veuillez agréer nos respectueuses salutations.

Commentaires sélectionnés

Jean-claude - 01/02/2024 à 16:21:37

Je sais bien qu'aujourd'hui, tout est possible au nom d'un intérêt public majeur et que rien n'arrête la frénésie de nos dirigeants de faire en sorte que la France puisse paraître la première en matière d'écologie, mais, tout de même, installer 13 éoliennes en forêt, au sein d'un espace Natura 2000, en surplomb de la Vallée de l'Ouche, il faut ne pas connaître beaucoup le lieu! Je suis évidemment contre.

Olivier - 24/04/2024 à 08:54:06

Trop c'est trop ! Ne pas confondre progrès et technologie. Si l'impact sur l'environnement est trop important, alors cette technologie n'est pas utile.

Michel - 01/02/2024 à 10:18:12

Un projet totalement incompatible avec la préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation des sites Natura 2000.

Daniel - 14/02/2024 à 19:53:13

Je suis pour le développement des parcs éoliens, mais pas n'importe où...

13/03/2024 à 17:10:55

Arrêtez le massacre ! il s'agit de protéger la nature et ses paysages;
La Côte d'Or a fait plus que son devoir en matière d'énergies renouvelables ;
Cela suffit!!

Frederic - 05/02/2024 à 08:27:51

Non à l'éolien pour cocher des cases et des stats à Bruxelles. Oui à la préservation des écosystèmes et de nos paysages. Pourquoi massacrer nos belles régions avec une énergie chère, inefficace et polluante (voir impact installation ou démontage). Non aux éoliennes !!!!

Gilles - 26/01/2024 à 13:24:46

Ce projet est aberrant ! Il y a très peu de vent dans la vallée de l'Ouche ! Et puis, défigurer la plus belle vallée de Côte-d'Or, la plus touristique, la plus naturelle, pour limiter infinitésimalement l'utilisation des énergies fossiles, c'est marcher sur la tête! ... Quand nos gouvernements s'attaqueront-ils aux vrais problèmes ! Celui de réguler les taux de change (prérogative du FMI) qui rendent la production chinoise déloyalement compétitive et engendre une consommation de pétrole et une pollution astronomique !

Patrice - 29/01/2024 à 17:47:01

Quand l'Etat, au lieu de les encourager, contrôlera-t-il les actions débridées des promoteurs éoliens et des lobbystes déchainés. Ces derniers ne risquent rien et leur banque non plus puisque tout est garanti par l'Etat donc par nous tous contribuables innocents, ignorants et crédules. L'éolien est non seulement inefficace, il est aussi polluant et surtout, une imbécilité absolue au plan économique. Qui démontrera les socles de plus de 3000 Tonnes de béton ferrailé par pied d'éolienne dans 25 ans ??? l'exploitant éolien (s'il existe encore), le promoteur (s'il existe encore), le propriétaire des terres agricoles souillées ? Ou la commune dont le maire aura signé, 25 ans auparavant, l'autorisation d'installation, moyennant des promesses d'argent frais. Qui aura à payer 400.000 € par pied d'éolien dans 25 ans pour démonter et redonner à la terre agricole sa vocation nourricière et pas industrielle. Honte à l'éolien, véritable scandale d'état.

Stéphane - 06/03/2024 à 20:07:57

Nooonnnnn!

Elles finiront ou celles-ci ?? Et ou les autre déjà en place????

Financez nous des panneaux solaires à mettre sur nos maisons ! au lieu de dégrader nos beaux paysages !!

13/03/2024 à 17:55:11

Les pouvoirs publics sont-ils aveugles ?!

Natura 2000

Nicole - 29/01/2024 à 08:54:56

Un site préservé...ce projet est une aberration !

Ch - 26/01/2024 à 13:08:15

Le Collectif pour la préservation des forêts de la Vallée d'Ouche a fort bien argumenté et documenté le texte de sa requête, qui prouve que ce projet éolien en forêt serait très néfaste et doit être rejeté impérativement, et sans dérogations possibles, par le préfet de la région et par toutes les autorités compétentes. Les zones classées Natura 2000 doivent être garanties et protégées comme zones définitivement inconstructibles et incompatibles avec tout projet d'installation industrielle ou technique (telles que des éoliennes ou des panneaux photovoltaïques) impliquant leur destruction au moins partielle et celle de la biodiversité (flore et faune sauvages) qu'elles abritent.

Dans le cas contraire, les lois de protection de l'environnement sont inutiles puisqu'elles ne sont pas respectées, pas plus que la Convention de Berne de 1979 relative à la conservation (et donc à la protection) de la faune sauvage dans son habitat naturel en Europe, convention que la France a ratifiée en 1980, mais qui est souvent ignorée par les pouvoirs publics à tous les niveaux.

A - 29/01/2024 à 15:25:40

Pas d'éoliennes en forêt classée Natura 2000. Il faut faire cesser cette pratique rendue possible grâce à la complicité des responsables politiques notamment locaux. C'est un scandale !

29/01/2024 à 10:34:16

Je ne suis pas contre les éoliennes qui sont une source d'énergie naturelle, mais je suis contre leur emplacement sur des parcelles classées Natura 2000.

Laurent - 11/02/2024 à 11:43:52

À l'heure où chacun(e) est incité chaque jour à réfléchir sur son mode de vie pour mieux respecter notre planète et le vivant, l'implantation d'éoliennes en un site de protection de la faune et flore sauvages, en toute connaissance de leurs possibles nuisances sur cette biodiversité préservée, est un non-sens, une grave contradiction qui semé le doute dans l'esprit des gens, la discorde, et nuit à la recherche collective d'une écologie uniquement bénéfique, la seule qui soit utile, indispensable à la protection de notre planète et aux futures générations.

Olivier - 29/01/2024 à 15:05:32

Le ridicule de l'éolien est déjà en soit un attentat paysager. **Le faire dans une zone Natura 2000 est une ineptie sans nom.** Qu'en pense les écolos de service ? La contradiction complète de cette idéologie mortifère. à pleurer. Je suis CONTRE.

Geneviève - 18/02/2024 à 11:32:52

Non à l'implantation d'éoliennes dans le site protégé Natura 2000 de la vallée de l'Ouche qui va à l'encontre de la conservation de la riche biodiversité et de la qualité environnementale de cette vallée encore préservée !

Valerie - 01/02/2024 à 15:51:55

Je m'oppose à ce que les espèces protégées, **les forêts et les zones Natura 2000 soient sacrifiées au prétexte de la transition énergétique**

Mathieu - 14/02/2024 à 07:57:22

Je m'oppose non pas aux projets éoliens en général, mais à **ce projet qui est un non-sens écologique au vu de sa localisation.**

27/01/2024 à 17:48:56

Quelle confusion! Des éoliennes pour réduire nos émissions de CO² pour sauver la planète et détruire l'espace Natura 2000 simultanément!!

Henri - 31/01/2024 à 12:53:08

Toutes les zones NATURA 2000 doivent impérativement être respectées et aucune dérogation ne peut y être tolérée pour quelque motif que ce soit. De telles dérogations n'ont pas le caractère d'adaptation mineure.

Thomas - 27/04/2024 à 13:12:53

Respectons les raisons pour lesquelles les zones protégées existent et arrêtons de chercher toujours une dérogation pour pouvoir faire son petit profit.

Marlène - 22/04/2024 à 20:51:10

Nous ne voulons pas d'éoliennes en forêt classée Natura 2000, ni dans nos campagnes et nos forêts de Côte d'Or et autres départements limitrophes ????

Danielle - 30/01/2024 à 09:39:52

A quoi sert tout l'argent dépensé pour avoir l'appellation NATURA 2000 puisqu'il y a des prédateurs incontrôlables ?

Jérôme - 02/02/2024 à 13:06:30

Incompatible avec un classement Natura 2000; le bon sens à lui seul aurait dû suffire

Marc - 25/04/2024 à 10:18:31

Incroyable d'amputer ainsi une zone Natura 2000. À ce rythme de destruction que va t-il rester pour les générations suivantes....pas grand chose.

Thomas - 25/04/2024 à 07:51:14

Encore un projet pour défigurer la vallée.

Avec l'implantation de 40 mega batterie dans la zone Natura 2000 au niveau de la carrière de Fleurey, il va plus en rester grand-chose.

Anne-Marie - 29/01/2024 à 09:04:19

Absolue nécessité de conserver la protection des oiseaux et la zone 'Natura 2000'

Francis - 23/04/2024 à 11:49:38

Pas dans une zone Natura 2000 !!

Chambœuf 21220

Audrey - 16/02/2024 à 13:51:38

Pas d'éolienne en terre protégé

26/04/2024 à 19:07:41

Les Natura 2000 doivent être absolument respectées

Françoise - 26/01/2024 à 13:21:39

Une pollution visuelle et malgré le classement en Natura 2000 chez nous ils ont planté de la vigne. On se demande à quoi ça sert de faire des classements!!!!

Xavier - 25/01/2024 à 09:36:44

Que l'état arrête de bafouer ce qu'il édité, comme loi , décret,... Natura 2000 mérite du respect.

Guyot - 23/04/2024 à 21:42:41

Pas dans un parc protégé !

Fabienne - 23/04/2024 à 19:38:25

Non à la destruction d'une zone protégée

Noah - 16/02/2024 à 14:20:06

Impensable, irresponsable de vouloir construire des éoliennes au milieu d'une forêt classée Natura 2000.

Michel - 31/01/2024 à 17:10:51

Les éoliennes en forêt c'est inadmissible, alors en plus en zone Natura 2000, ce devrait être automatiquement interdit !

27/04/2024 à 10:42:19

Je suis totalement contre ces éoliennes surtout dans de telles zones protégées et à protéger encore plus.

Sylvie - 26/01/2024 à 13:56:39

Respect des zones Natura 2000 me semble un minimum écologique

25/04/2024 à 21:54:33

Classé un site Natura 2000 n'est pas anodin. Le détruire par la pose d'éoliennes ne l'est pas plus. Pas d'éolienne en forêt classée de la vallée de l'Ouche.

Françoise - 29/01/2024 à 20:14:02

Mille fois non à ce projet éolien néfaste. Non à une amputation d'une zone Natura 2000 et aux impacts irréversibles sur des espèces menacées d'extinction !

Marie-Christine - 26/01/2024 à 13:45:38

Respectons les forêts classées !

Nrj - 27/01/2024 à 18:44:11

Respect des réglementations Natura 2000

Annick - 31/01/2024 à 21:31:55

Les éoliennes sont incompatibles avec les forêts classées Natura 2000

Sylvia - 25/04/2024 à 05:51:32

J'habite à Broin, sur le site Natura 2000 et ma faune et ma flore j'y tiens !!

Anne-Marie - 27/01/2024 à 12:20:00

La forêt est classée et on veut y mettre des éoliennes . Pour le bénéfice de qui? Pas de la ruralité ! Des opérateurs, certes.

Hervé - 23/04/2024 à 21:15:08

Les éoliennes n'ont pas leur place dans un bois ou dans un site NATURA 2000.

28/01/2024 à 10:44:02

Non à ce projet...

En Zone Natura 2000....

L'argent toujours l'argent et les profits...

Une honte....

31/01/2024 à 11:29:46

Pas d'éoliennes en zone Natura 2000! Laissons un territoire aux oiseaux!!!

Anais - 25/01/2024 à 11:01:34

Non à ces éoliennes qui vont nuire grandement à cette zone Natura 2000

Greenwashing

Danielle - 01/02/2024 à 15:34:14

Honte à la destruction de la nature en prétendant la sauver

Aline - 27/01/2024 à 16:48:24

Sous prétexte d'écologie, on est prêt à sacrifier 12ha de forêts et sûrement bien plus avec les chemins d'accès les aires de retournement les aires de stockage des matériaux et engins etc...pour satisfaire l'escrologie des lobbies et fonds de pension étrangers. Les forêts en absorbant le CO2 en abaissant les températures en préservant l'humidité en stabilisant les sols contribuent largement à lutter contre le réchauffement climatique. Laissons-les à leur place et leurs rôles.

Nicolas - 27/01/2024 à 12:32:25

Non aux machines à sous du paysage, stop à la corruption et à la berceuse sinistre du greenwashing.

Per-Olof - 27/01/2024 à 22:05:20

A quoi sert le classement Natura 2000 si rien ne protège plus les zones sauvages? C'est scandaleux ne nous faire croire que l'énergie du vent est « verte », c'est un mensonge immense, un affront envers la nature et nous, les humains. STOP ce projet absurde.

Jean-Marc - 24/04/2024 à 20:17:14

Il faut arrêter cette folie de pseudos écolo qui font tout sauf de l'écologie.

Jean-Luc - 28/03/2024 à 10:51:25

Je resterais toujours attentif aux dévoiements de soi-disant cause écologique avec, en retrait, une simple attention d'abuser les opinions et de favoriser, en définitive, des entreprises destructrices de l'environnement et du vivant JLM

Frédéric - 31/01/2024 à 12:53:09

J'ai grandi dans la vallée de l'Ouche. Elle mérite d'être préservée. Stop aux abus financiers sous couvert d'écologie.

Maxence - 26/01/2024 à 18:48:43

Non à ce projet écocidaire, qui plus est pour une production dérisoire. Vivement la sobriété, de gré ou de force.

Ludovic - 01/03/2024 à 17:59:56

On ne coupe pas des arbres pour planter des éoliennes ! Sinon je ne suis plus écologiste !!

Pierre - 26/01/2024 à 12:44:06

Protéger la Nature, c'est savoir dire NON à la fausse écologie et à la pensée unique.

Catherine - 26/01/2024 à 10:03:52

Transition écologique, oui, mais pas en dépit du bon sens!!!

06/03/2024 à 19:59:10

En accord avec tous les arguments cités. Arrêtons de sacrifier la nature sous couvert de changement climatique et mutation des modes d'énergie... Arrêtons le massacre des différentes espèces de vivants endémiques qui étaient sur terre avant l'humain.

Jean-Patrick - 23/04/2024 à 16:05:18

Oui aux éoliennes mais pas sur des zones Natura 2000. Arrêtons l'hypocrisie politique et l'écologie.

05/03/2024 à 14:30:07

Inadmissible de polluer sous le prétexte de l'écologie!

Michel - 27/04/2024 à 14:42:29

Résistons à l'alliance administro - pseudo écolo

Finances, argent et profit

Evelyne - 23/04/2024 à 07:40:07

Incroyable que cela puisse encore être imaginé en 2024 ! C'est bien l'argent qui mène le monde. Tristesse... Oui à la sauvegarde de ces lieux protégés !!

03/02/2024 à 19:14:12

Arrêtons de saboter nos paysages sur le fond d'une idéologie stupide inefficace et très couteuse pour le contribuable .

Christian - 23/04/2024 à 03:01:50

Hérésie écologique, économique et financière. Tout est dit ! Ce n'est que dogmatique et politique.

Christian - 22/04/2024 à 22:48:30

L'éolien n'a aucun intérêt sur le plan économique et écologique...c'est une vaste escroquerie

Jacques - 02/02/2024 à 12:13:07

Le pourtant sacro-saint Plan Natura 2000 cède aussi devant le fric ! Dégoût !

Alain - 28/01/2024 à 09:36:04

Ras le bol d'enrichir ces promoteurs avec l'argent public sur des éoliennes qui ne produisent pas grand-chose et dégradent notre environnement. Nos politiques ne veulent rien entendre mais ils paieront les pots cassés aux prochaines élections...hélas il sera trop tard. Bon courage à vous.

Catherine - 29/01/2024 à 11:12:17

Un projet éolien inutile et trop couteux pour la biodiversité et le patrimoine paysager pour un rendement énergétique très discutable. Encore une fois une spéculation financière au mépris du bien être des locaux et des espèces vivantes (végétal et animal) pour des intérêts privés d'une société financière douteuse.

Joçelyne - 22/04/2024 à 20:33:52

Les élus qui ne veulent surtout pas voir les gros inconvénients ni les dettes sur long terme des contribuables pour très peu de rendements et surtout un paysage massacré, et tellement d'autres saccagés, pour quelques sous.

Pascal - 25/04/2024 à 13:18:52

Ce sont des énergies dites renouvelables avec une implantation désastreuse d'une part et non destinées aux populations locales. De plus les communes impactées devront payer dans 20 - obsolescence programmée - les frais de démantèlement des structures éoliennes dépassant largement les oboles annuelles versées par les sociétés exploitantes...

Nathalie - 23/04/2024 à 08:15:36

Nous avons eu le même problème ici dans la vallée de la Saône, et le projet a été abandonné. Mais il faut rester vigilant, ils sont capables de tout pour le pognon !

Christoph - 28/01/2024 à 18:53:19

Projet insensé. Arrêtons la destruction de nos territoires ruraux et le gaspillage d'argent public.

Olivier - 27/01/2024 à 12:58:55

Pour quelques millions d'euros de plus une éolienne dévastatrice et inutile! Le nucléaire durable serait une catastrophe financière pour les faux écologistes.

Séverine - 23/04/2024 à 23:41:17

Je souhaite de tout cœur que ce projet ne voit pas le jour. On intervient auprès des citoyens pour multiplier les interdictions et les facturations en tout genre de type ecotaxe mais les lobbies de l'énergie pourraient justifier de contournement avec l'appui du pouvoir état?

Jacky - 23/04/2024 à 18:04:44

Le marché éolien rapporte aux constructeurs. Les politiques choisissent cette voie par manque de connaissances en physique et par électoralisme. Ceux qui louent leur terrain oublient qu'ils devront dépolluer (enlever les fondations en béton)

25/04/2024 à 20:40:40

Inadmissible et déjà tellement d'éolienne en direction de la haute Côte d'Or et le plus surprenant sur la route de Châtillon sur Seine en venant de Dijon c'est qu'il y en a de chaque côté de la route et elle tourne un jour sur deux. Une aberration et cela gâche le paysage et rien d'écologique la dedans a part enrichir des investisseurs étrangers

Liliane - 01/02/2024 à 17:03:00

Ces saletés d'éoliennes qui n'ont rien d'écologique qui ne font que remplir les poches des promoteurs aux dépens des Français devraient être interdites partout.

26/04/2024 à 12:29:28

Laisser la nature à la nature.....encore l'argent à qui cela rapporte le plus ? Stop

Jean Marc - 24/04/2024 à 07:59:55

Trop d'argent dépensé pour peu de résultat et cela défigure le paysage.

Patrice - 29/01/2024 à 17:47:01

Quand l'Etat, au lieu de les encourager, contrôlera-t-il les actions débridées des promoteurs éoliens et des lobbystes déchainés. Ces derniers ne risquent rien et leur banque non plus puisque tout est garanti par l'Etat donc par nous tous contribuables innocents, ignorants et crédules. L'éolien est non seulement inefficace, il est aussi polluant et surtout, une imbécilité absolue au plan économique. Qui démontrera les socles de plus de 3000 Tonnes de béton ferrailé par pied d'éolienne dans 25 ans ??? l'exploitant éolien (s'il existe encore), le promoteur (s'il existe encore), le propriétaire des terres agricoles souillées ? ou la commune dont le maire aura signé, 25 ans auparavant, l'autorisation d'installation, moyennant des promesses d'argent frais. Qui aura à payer 400.000 € par pied d'éolien dans 25 ans pour démonter et redonner à la terre agricole sa vocation nourricière et pas industrielle. Honte à l'éolien, véritable scandale d'état.

Bessin - 02/02/2024 à 19:30:05

Les apparences : Écologie ou pas ?

Il faut absolument comprendre que, contrairement aux apparences, la démarche du promoteur n'est absolument pas écologique. Pour un projet comme cela, le Promoteur va encaisser 30 ou 40 millions d'€ ! Il emballera bien le paquet cadeau pour que les élus ne voient que le côté financier immédiat.

En effet, à long terme, ce sera déficitaire pour la commune, et même pour la communauté de Commune. Le contrat avec l'état n'est que de 15 ans, et le prix de rachat de l'électricité, la grosse carotte, diminue à partir de la 10ème année.

Il est courant que les Promoteurs déposent le bilan avant la fin du contrat pour ne pas avoir à démanteler le site. 200 000 € par mât x 6 mâts : 1 200 000 € à votre charge, chers élus !

Catherine - 25/04/2024 à 11:31:01

Il y a suffisamment de paysage saccagé par ses éoliennes, qui n'ont de bon que le fait de remplir les portefeuilles des communes et des exploitants. Il serait impensable et absurde de créer ce parc éolien d'une hauteur de 180 mètres au milieu de nos Milans qui se reproduisent et se nourrissent dans notre vallée.

Alain - 25/04/2024 à 08:22:10

Éoliennes=boîte à fric pour certaines personnes

26/04/2024 à 20:59:08

Laissez la vallée de l'Ouche comme elle est, ne saccagez pas ce que la nature a mis des millions d'années à créer pour quelques euros très éphémères

Thierry - 24/04/2024 à 06:01:46

Arrêtons avec les éoliennes, ce sont des ruines budget. Il y a d'autres moyens pour faire de l'électricité. Stop saccage de la nature.

25/04/2024 à 21:26:09

Un peu d'humanité svp. Arrêtons de sacrifier la nature pour des intérêts financiers !

Hervé - 25/01/2024 à 19:20:57

Continuons ces erreurs source d'enrichissement pour une minorité et de désolation et de destruction pour l'humanité et son avenir

Elie - 28/01/2024 à 08:49:57

Il y a d'autres solutions bien meilleures pour produire une énergie décarbonée mais elles ont un inconvénient, elles n'enrichissent pas les promoteurs éoliens!!!

Nicolas - 27/04/2024 à 00:31:36

C'est juste un projet de plus qui utilise les subventions publiques(140Md) pour enrichir une firme privée. Si l'écologie venait avec les éoliennes l'Allemagne ne se servirait plus du charbon...

Antoine - 18/02/2024 à 17:49:35

Totalement aberrant !

Y'a pas que le pognon dans la vie !

22/04/2024 à 21:34:06

Pas d'exception, même avec du pognon

Pierre - 13/02/2024 à 18:54:18

Non au business industriel sur la nature qui nous nourrit.

Biodiversité

Catherine - 25/04/2024 à 11:31:01

Il y a suffisamment de paysage saccagé par ses éoliennes, qui n'ont de bon que le fait de remplir les portefeuilles des communes et des exploitants. Il serait impensable et absurde de créer ce parc éolien d'une hauteur de 180 mètres au milieu de nos Milans qui se reproduisent et se nourrissent dans notre vallée

Les chauve-souris , hiboux, chouettes commencent de revenir dans notre vallée grâce à nos efforts sur la biodiversité. Accepter ce projet, c'est détruire définitivement tout ce que l'on nous demande au quotidien de préserver. C'est une aberration.

Helene - 31/01/2024 à 13:48:04

Ne touchez pas à nos forêts seules havres de paix qui protègent la faune et la flore de notre pays. Laissez nos forêts à l'abri des dégâts dévastateurs de l'Homme sous de faux prétextes de climat et d'énergies propres qui non seulement ne le sont pas mais détruisent tout sur leurs passages avec leurs implantations industrielles gigantesques et saccagent notre faune, notre flore, nos habitants et leurs maisons, leurs santé , nos paysages. Il y a d'autres sources d'énergies qui ne saccagent pas autant que les éoliennes qui ne sont que des sources de profits aux financiers et non profitables au climat. Stoppons cette destruction massive et irrémédiable. Arrêtons ce simulacre d'énergies vertes au profit de notre Terre et de ses êtres vivants.

Jonathan - 24/04/2024 à 21:35:38

1 oiseau mort, c'est 1 patrimoine génétique en moins. 1 oiseau mort, c'est augmenter le risque d'altération du patrimoine génétique de l'espèce. 1 oiseau mort, c'est souffler un peu plus fort sur le brasier de l'extinction animale.

Marie-Nathalie - 24/04/2024 à 12:25:40

Pourquoi enlever encore des arbres qui nous sont tant utiles pour lutter contre le réchauffement climatique. Dénaturer une région si jolie et ne pas tenir compte de la biodiversité...

Jean-François - 02/02/2024 à 12:16:35

Encore un projet consacrant la destruction de nos plus beaux paysages et de la biodiversité attachée à ce site. Une autorisation environnementale constituerait un scandale de plus au catalogue de ce gouvernement. Elus, vous rendrez des comptes..!

03/02/2024 à 22:33:41

Et là aussi, on reculerait sur la protection de l'environnement et de la biodiversité ? Ça suffit

Christelle - 07/02/2024 à 20:40:39

Ces éoliennes sont non seulement des verrues dans notre environnement, quel qu'il soit, mais elles polluent, désorientent les animaux. Elles sont une insulte au vivant. D'autres alternatives moins polluantes et respectueuses de notre environnement existent. Ce projet est un non sens de plus.

Bruno - 27/01/2024 à 14:56:19

Ça sert à quoi que les études se lamentent de la disparition progressive des oiseaux si c'est pour implanter des éoliennes sur leur parcours migratoire et en pleine forêt, n'oublions pas non plus la migration des chauves-souris qui affectionnent les bois et leur proximité. Non à ce parc éolien qui sera destructeur en tout. Bruno et M-France.

Didier - 31/01/2024 à 11:16:11

Non à l'industrialisation des paysages, réduisons au maximum l'artificialisation des campagnes. Pas de barreaux pour la nature.

25/01/2024 à 22:55:16

Ce projet est un non-sens compte tenu des forts impacts de l'installation d'éoliennes dans une zone présentant de très forts enjeux pour la biodiversité.

23/04/2024 à 16:09:45

Respectons et protégeons notre patrimoine, nos espaces naturels irremplaçables et indispensables: notre faune, notre flore.

Ulrich - 22/04/2024 à 19:15:02

Non à la destruction d'espaces naturels pour de pseudo projets éoliens ou photovoltaïques, on marche sur la tête.

Anne - 24/04/2024 à 12:22:47

Déjà bien ennuyés avec ce qu'il se passe près de notre commune où les milans royaux vont être gênés par les éoliennes en construction. Il faut préserver la nature.

26/04/2024 à 19:29:27

Inutile d'installer des Éoliennes dans les forêts... Laissons les arbres entre eux...
En plus cela perturberait les oiseaux..... Je me promène tous les jours en forêt dans le Jura...

Clotilde - 24/04/2024 à 10:30:37

Avançons pour la protection de nos terres, d'autres ressources écologiques peuvent être réfléchies !

Catherine - 23/04/2024 à 13:19:04

Non à ces nuisances sonores pour tous les animaux - qui avortent - qui ne peuvent plus y accéder pour se nourrir & y vivre ... au sol riche, en sous-sol riche, en vol, dans les plantes, arbres & arbustes, etc. !

Non à cette pollution visuelle, diurne & nocturne !

Non à l'abolition pire et simple des zones protégées (Nature classée et architecture classée) ! (À quoi cela sert-il de classer des zones si l'on déclassé ????)

Toute la Nature doit être protégée ! LES ANIMAUX N'ONT RIEN ! QUE LEUR VIE !

NON à ces zones dévitalisées & inaccessibles !

NON à ces tonnes de béton armé & ces grillages, doublés de camouflage !

NON à ces pales non recyclables,

NON à ces pylônes ! NON !

Vichot - 24/04/2024 à 18:03:37

Je signe pour protéger les chauve-souris qui imposent de l'intérieur aux abords des éoliennes.

Sabine - 14/03/2024 à 12:06:50

Pour le droit de l'environnement et de la vie et pour l'éveil de la conscience humaine.

Jean Luc - 28/01/2024 à 08:56:17

Arrêtons de saccager les forêts et de détruire notre faune sauvage. Halte à ces monstres industriels dans nos campagnes.

Marie Luce - 29/01/2024 à 11:05:05

L'autorité administrative va-t-elle laisser polluer l'atmosphère d'une forêt alors que les arbres à l'étage du dessous décarbone notre oxygène! N'est-ce pas incroyable et honteux?

Lionel - 26/04/2024 à 22:17:48

Pollution visuelle, pollution des sols avec des tonnes de béton armé, métaux non recyclables.

Christophe - 13/02/2024 à 15:11:59

Ces éoliennes sont un fléau pour la biodiversité. Les zones NATURA 2000 imposent des contraintes à ceux qui prennent soin de l'environnement. Pourquoi n'en imposeraient pas également à ceux qui le détruisent comme les promoteurs éoliens avec leurs milliers de tonnes de béton et de ferraille ?

Vincent - 21/02/2024 à 21:00:13

Non au saccage de nos communes pour des raisons injustifiées et non fondées.
Couper des arbres mettre du bétons autour nom de l'écologie le top.

Josette - 24/04/2024 à 14:09:51

Encore du béton. On parle de sauvegarder la nature...on ne la respecte pas assez des vos horreurs d'éoliennes. Stop

Alison - 23/04/2024 à 14:24:07

Je voudrais bien trouver une solution contre les hydrocarbures. Mais des éoliennes en forêt classée ne sont pas la solution. Pourquoi détruire le paysage pour sauver la planète?

Valérie - 29/01/2024 à 21:20:37

A l'heure où l'on parle de préserver la nature et la biodiversité, ce projet est inacceptable !

Pascal - 07/02/2024 à 08:08:39

Je suis outré et peiné de voir à quel point nos élus ont renié le nucléaire bas carbone et peu localisé. Pour favoriser une énergie intermittente qui demande un complément pilotable polluant et à la multiplication de l'artificialisation des sols en désaccord avec leurs nouvelles directives. Rappelez-vous que l'on empreinte cette terre à nos enfants.

Daniel - 02/02/2024 à 10:15:54

Ces éoliennes ont un avantages quelque peu douteux et leurs empreintes carbone sont contestables : coût d'installation et de transport, emprise béton au sol, pales non recyclables, durée de vie trop réduite, énergie intermittente liée à la météo, pollution lumineuse nocturne, destruction de la faune, coût de démantèlement excessif et souvent non prévu dans les contrats, etc...

Gerard - 29/01/2024 à 18:35:33

Arrêtons de polluer les sols par des tonnes de béton armé, l'air par le transport de matériaux qui viennent du bout du monde, la vue par des machines inefficaces qui en plus de massacrer des

oiseaux, rendent malades les habitants et les animaux qui les côtoient.... Tout cela dans le but unique « d'engraisser » des entrepreneurs, des promoteurs et certainement des politiques.

Berthaud - 03/02/2024 à 12:21:04

Assez de détruire les forêts pour des monstres pas rentables. Qu'ils aillent les installer dans les zones industrielles ou les sols sont déjà artificialisés

Michel - 23/04/2024 à 12:01:53

Peut - être si c'est possible, proposer une alternative. C'est à dire un site relativement proche où l'implantation des éoliennes est envisageable...

Frédérique - 26/04/2024 à 13:02:04

Les éoliennes sont nécessaires mais pas dans des sites protégés et sans atteinte à la faune et la flore. C'est le même problème pour le photovoltaïque. La nature est en danger, il faut la protéger. D'autres lieux sont sûrement mieux adaptés.

Pierre - 01/02/2024 à 15:22:08

Arrêtons de sacrifier nos terres naturelles pour une production énergétique que nous pouvons sans problème installer sur des zones urbanisées et/ou détériorées.

02/02/2024 à 14:59:42

Ras le bol de l'éolien.....nous sommes concernés de plus en plus dans l'Orne et notre combat est le vôtre aussi.....qu'ils mettent à Paris, Lyon, Lille....toutes les grandes villes dépendantes en Énergie.....une suggestionmettez en une sur la tour Eiffel, les toits de Paris, la Butte Montmartre.....ah ben non !!! Vous préférez nous envoyer les SDF pendant vos JO???? Fichez la paix aux zones rurales.....nous ne sommes pas les SERFS de la France parisienne.....

25/04/2024 à 08:57:24

Marre de ces projets insensés aux influences négatives sur la faune et la flore!

22/04/2024 à 20:26:01

Lésé la nature comme elle est.
Arrêtez de détruire la nature.

Nadine - 26/04/2024 à 13:27:57

Protéger notre faune et notre planète,
merci!

Catherine - 23/04/2024 à 07:04:46

Respect des espaces naturels, des habitants et de notre faune sauvage.

Bénédicte - 01/02/2024 à 10:02:06

Stop à la déforestation. Protection de la faune et la flore.

Antoine - 25/01/2024 à 08:35:37

Non au massacre des espèces rares protégées !

25/04/2024 à 08:57:24

Marre de ces projets insensés aux influences négatives sur la faune et la flore!

Evelyne - 23/04/2024 à 05:58:12

Contre la destruction de la nature environnante

Francesca - 26/01/2024 à 02:32:55

Cancer parmi les arbres!

Agnès - 24/04/2024 à 13:53:50

Pas des éoliennes sa tue les oiseaux.

Isabelle - 22/04/2024 à 22:39:01

N'oubliez pas la nature est avant tout aux animaux.

Aline - 23/04/2024 à 07:03:03

Ne détruisons pas, protégeons.

Laure isabelle - 26/04/2024 à 14:00:17

Cessons de massacrer la nature et l'environnement des animaux !

Christine - 26/04/2024 à 16:46:30

Nous voulons garder notre belle nature

Michèle - 22/04/2024 à 22:13:45

Préservons la faune sauvage !

26/04/2024 à 10:04:13

Protégeons notre nature à tout prix !

Maryse - 24/04/2024 à 17:01:34

Stop à la destitution de la nature

Becourt - 27/04/2024 à 08:01:00

Contre la déforestation !!!

23/04/2024 à 16:27:57

Non car cela crée des infra-sons nuisibles pour tous

Evelyne - 15/03/2024 à 23:26:46

Les oiseaux sont si précieux, protégeons-les vraiment., animaux compris !

23/04/2024 à 18:36:58

Totalement contre cette implantation des éoliennes inutiles et d'intérêt écologique nul.

Marie-c - 24/04/2024 à 16:40:35

Les forêts travaillent pour nous, ne les détruisons pas ?

24/04/2024 à 17:23:49

Non. Priorité à la nature.

24/04/2024 à 17:21:38

Marre du massacre des paysages et du bruit généré

24/04/2024 à 08:13:12

Ce projet est une aberration écologique une fois de plus

24/04/2024 à 21:07:00

Il vaudrait mieux les implanter là où il n'y a pas de vie!!!!

Tourisme, patrimoine, paysage

Rollet - 26/04/2024 à 11:16:37

N'y touchez pas. C'est un lieu de nature pour toutes nos activités outdoor. Préservons notre nature et la Vie qui l'accompagne.

Pierre - 29/01/2024 à 20:11:09

Non à ce projet éolien. Préservons la biodiversité locale et régionale, préservons les paysages autour de Châteauneuf, du canal de Bourgogne, et de la Vallée de l'Ouche.

14/02/2024 à 12:40:10

Habitant de La Bussière-sur-Ouche, je refuse ce genre de projet qui dénaturerait complètement un pays où beaucoup de touristes affluent en raison notamment du calme et de la nature préservée.

31/01/2024 à 11:33:31

Le fait d'industrialiser cette magnifique vallée avec des aéro générateurs géants , qui seront visibles de partout, va totalement déprécier, l'attrait touristique et écologique de la région. De plus il s'agit d'un endroit réputé pour son caractère peu venteux et à la faune extrêmement variée.

L'impact global ne pourra être d'aucun intérêt pour la plupart des personnes excepté les groupes financiers qui vont y trouver un profit.

Suzanne - 10/02/2024 à 10:27:27

Ma famille habite notre belle Vallée de l'Ouche depuis plus de 6 générations. Comment osez-vous détruire sans aucun scrupule un tel patrimoine. Tout ceci par une poignée d'individus peu scrupuleux qui souhaitent uniquement assouvir leur instinct mercantile.

06/02/2024 à 22:45:17

Non aux éoliennes. C'est une hérésie, le massacre d'une vallée magnifique, la négation d'un patrimoine historique exceptionnel. C'est ma vallée, je l'aime, elle est dans mon sang. Respectez la.

Christine - 24/04/2024 à 11:59:16

Je ne suis pas contre l'implantation des éoliennes mais faut-il choisir des lieux inhabités et qui ne nuit pas au charme de notre vallée de l'Ouche.

28/01/2024 à 10:58:48

Non aux éoliennes aux Grands Communaux. Non au saccage d'un paysage loué par les écrivains, façonné par les hommes depuis des millénaires, riche de biodiversité et de site patrimoniaux.

Frédérique - 26/01/2024 à 08:59:39

Respectons et protégeons cette belle diversité VITALE de la vallée de l'ouche, si fragile et impuissante face à l'ambition destructrice et aveugle de l'Homme bien-pensant. Merci pour votre prise de conscience...

Jean Philippe - 07/02/2024 à 13:12:02

Dénaturer cette vallée est impensable, alors quand on dit NON, c'est NON.

Bernadette - 29/01/2024 à 10:14:08

Arrêtez de défigurer le paysage de notre région.

Stephen - 31/01/2024 à 18:31:13

Je suis totalement contre La Construction des éoliennes dans la belle vallée de l'Ouche, qui est un paysage magnifique.

Thomas - 25/04/2024 à 07:51:14

Encore un projet pour défigurer la vallée. Avec l'implantation de 40 mega batterie dans la zone Natura 2000 au niveau de la carrière de Fleurey, il va plus en rester grand chose.

Odile - 25/01/2024 à 15:30:20

Dans la vallée, le village de la Bussière à préserver impérativement , avec un secteur protégé autour de l'abbaye cistercienne et une nature précieuse.

13/02/2024 à 14:51:29

Préservons cette nature encore intacte ! Non aux tonnes de béton coulées pour les fondations des mâts! Le tourisme vert se développe dans la vallée de l'Ouche, soyons fier que ce bel endroit plaise à tous!

Antoine - 26/04/2024 à 23:45:13

Petit facteur de campagne au cœur de la vallée de l'Ouche, j'arpente ces routes et m'émerveille chaque jour de sa beauté. Les grandes hélices n'ont pas de place ici. Préservons à jamais cette richesse inestimable !

Jean-Marie - 29/01/2024 à 17:20:34

Beaucoup trop de nuisances dans ce secteur très apprécié de tous ici, mais aussi des touristes.

Isabelle - 29/01/2024 à 11:19:05

Stop à ces projets qui veulent détruire nos paysages et le charme de nos campagnes.

Sylvie - 24/04/2024 à 16:35:59

Espérons que nous serons nombreux à vouloir préserver notre belle campagne

Christiane - 23/04/2024 à 08:50:41

Laisser nous un peu de beauté naturelle, arrêter de planter ses horrible chose qui détruit la faune , forêt pour les chemins mais surtout la vue de la côte avec les magnifiques vignes , la jolie vallée de l' Ouche, arrêter la pollution visuelle.

Friedrich - 24/04/2024 à 06:45:52

Pas d'éoliennes en zones classé, au bordant celle-ci, ou avec un visuel sur notre patrimoine touristique.

11/03/2024 à 19:59:18

NON à ce projet néfaste ? Arrêtons la pollution visuelle et protégeons notre nature et toute la biodiversité

31/01/2024 à 16:54:04

Je ne veux pas de ce projet qui génère des nuisances pour les riverains, le paysage et l'environnement.

Gérard - 25/04/2024 à 17:51:42

En mémoire d'Henri Vincenot et par amour pour cette région, je signe.

Andrée - 14/02/2024 à 18:41:00

Je me suis installée à VEUVEY-SUR-OUCHÉ pour la beauté de la vallée. Ne sacrifiez pas notre paysage pour de l'argent.

François - 26/01/2024 à 12:44:45

Stop à cette pollution visuelle qui n'apporte rien. Il ne fallait pas fermer Fessenheim !!!

Michel - 13/03/2024 à 17:19:46

L'arrière-côte d'un site aussi reconnu mérite mieux que le troupeau mécanique qui couvre le plateau de l'Yonne auxerroise.

Christophe - 24/04/2024 à 20:58:18

Après nous avoir imposé le parc horrible à Cussy la Colonne qui nous gâche l'environnement de notre petit village de Montceau et Echarnant (merci à M Patriat !) Je me joins à votre combat !

Sylvaine - 13/03/2024 à 19:57:57

Éoliennes : pas efficaces du tout, des tonnes de béton dans le sol et impossible à recycler. Dangereux pour les oiseaux etc etc..... c'est une aberration. J'habite Chambœuf, récemment j'ai pris l'autoroute pour Reims, il y avait des centaines d'éoliennes à perte de vue, dont beaucoup ne fonctionnaient pas, c'était une vision horrible.

Christian - 26/01/2024 à 12:03:56

Ras le bol de voir ces horribles machines s'implanter n'importe où. Pourquoi ne pas les implanter au Champs de Mars ou au Parc Montsouris à Paris. Là, les bobos écolos parisiens seront scandalisés.

Lionel - 26/04/2024 à 01:28:44

Stop aux éoliennes qui polluent nos beaux paysages garder nos espaces naturels et les protéger

Marconnet - 23/04/2024 à 08:30:21

Ils ont déjà massacré Bessey-en-Chaume et ses environs donc ça suffit !!!

29/01/2024 à 11:53:33

Pour ne pas détruire une fois de plus une belle région !

Christian - 24/04/2024 à 10:47:37

Stop à ce projet. Préservons notre vallée et ses forêts.

Sylvain - 23/04/2024 à 23:39:12

Stop aux éoliennes en France qui détériorent nos paysages

Mathilde - 25/04/2024 à 14:19:40

Soutien pour notre belle vallée de l'Ouche

Yves - 22/04/2024 à 22:57:05

Arrêtez de nous défigurer notre pays.